

Opérateur de formation linguistique dans le cadre du parcours d'accueil pour primo-arrivants

CE DOCUMENT REPREND L'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU FORMULAIRE DE CANDIDATURE. IL PERMET AUX ASSOCIATIONS DE PREPARER LES REPONSES AUX QUESTIONS ET DE COMPLETER LE FORMULAIRE ELECTRONIQUE DISPONIBLE SUR LE SITE <https://ccf.brussels/subsides-et-agrements/appel-a-projets/>

Formulaire type de candidature

Formulaire à compléter avant le 10 juin 2022 à 12h.

ATTENTION SEULS LES FORMULAIRES ELECTRONIQUES ENVOYES VIA LA LIEN DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA COCOF SONT RECEVABLES (aucune version word, papier ou envoyée par courriel n'est sera recevable)

Avant de compléter le formulaire, veuillez prendre connaissance de l'appel à candidature. Vous le trouverez dans la liste des documents utiles disponibles sur le site de la COCOF <https://ccf.brussels/subsides-et-agrements/appel-a-projets/>

Identification de l'opérateur

Quelles sont les coordonnées de l'ASBL porteuse du projet?

Nom complet de l'ASBL

Numéro du registre d'entreprise

Siège social

Premier siège d'activités

Téléphone (merci de n'encoder que des chiffres, pas de caractères spéciaux tel que + / . etc)

Email

N° de compte bancaire

Remarques :

- Il ne peut s'agir que d'une ASBL mono communautaire francophone. Les statuts de l'opérateur doivent obligatoirement être joints à la présente demande.

- Le titulaire du compte doit être l'ASBL porteuse du projet. L'attestation d'identité bancaire de l'opérateur doit obligatoirement être jointe à la présente demande.

Autres informations (facultatif) :

Deuxième siège d'activités :

Troisième siège d'activités :

Qui est le responsable de la présente demande?

Prénom

Nom

Fonction

Téléphone

GSM

Mail

Missions actuelles de l'opérateur (questions à destination des nouveaux candidats uniquement)

Dans quel(s) dispositif(s) exercez-vous actuellement vos missions ?

(cocher 1 ou plusieurs réponses)

- Insertion socio-professionnelle
- Cohésion sociale
- Education permanente

Comment mettez-vous en œuvre les activités pour lesquelles vous êtes reconnus ?

(max. 20 lignes)

Le cas échéant, joindre votre dernier rapport d'activités pour l'ensemble de vos missions.

Organisez-vous déjà des formations de FLE ? OUI – NON

Si OUI,

Vous référez-vous au CECR (cadre européen commun de référence pour les langues) pour l'organisation de vos formations ? OUI - NON

Combien de groupes distincts organisez-vous chaque année ?

Pour quel volume horaire hebdomadaire ?

Quel est votre public cible ?

Evaluez-vous le niveau initial des bénéficiaires ? OUI-NON (si oui, comment et à l'aide des quels outils)

Evaluez-vous le niveau final des bénéficiaires ? OUI-NON (si oui, comment et à l'aide de quels outils)

Quels autres services offrez-vous à vos bénéficiaires ?

Composition et qualification de l'équipe

Disposez-vous à ce jour de formateurs linguistiques qui dispenseront les formations pour lesquelles vous sollicitez un conventionnement ? OUI – NON - PARTIELLEMENT

OUI / PARTIELLEMENT : Si vous disposez à ce jour des formateurs linguistiques qui dispenseront les formations pour lesquelles vous sollicitez un conventionnement, quelles sont leurs qualifications, formations complémentaires et expériences ?

(pour chaque formateur, précisez son diplôme le plus élevé obtenu en Belgique (ou équivalence), son expérience en tant que formateur FLE et, le cas échéant, ses formations complémentaires en didactique du FLE)

NON / PARTIELLEMENT : Si vous ne disposez pas à ce jour de l'ensemble des formateurs linguistiques qui dispenseront les formations pour lesquelles vous sollicitez un conventionnement, quelles seront les qualifications demandées aux formateurs qui seront engagés ?

NON / PARTIELLEMENT : Si vous ne disposez pas à ce jour de l'ensemble des formateurs linguistiques qui dispenseront les formations pour lesquelles vous sollicitez un conventionnement, quel délai prévoyez-vous pour le recrutement ?

Combien d'ETP seront affecté aux formations linguistiques dans le cadre de cet appel à conventionnement ?

(combien d'ETP formateur et combien d'ETP autre)

Objet de la demande

*Pour rappel, le présent appel concerne la **filière FLE** uniquement.*

*Dans un premier temps les candidats retenus devront organiser des modules de la **sous-filière FLE A** pour laquelle les besoins sont à combler. Pour le futur, les demandes plus spécifiques pour la sous-filière FLE A ou la sous-filière FLE B dépendront des besoins identifiés au sein des bureaux d'accueil. La volonté est de faire coïncider au mieux l'offre avec les besoins des bénéficiaires. L'organisation de modules d'alphabet latin ne devra pas être systématique, mais chaque opérateur devra être en mesure d'en proposer en fonction des besoins identifiés.*

*Une attention particulière sera accordée aux opérateurs qui proposent de déployer leurs formations dans des **zones géographiques qui ne sont pas encore couvertes par les opérateurs actuels.***

*Pour les opérateurs actuels qui demandent une augmentation de leur conventionnement, une attention sera accordée **aux taux d'occupation moyens en 2019 et en 2021 (2020 étant considérée comme une année particulièrement impactée par la crise sanitaire).***

*Des **rythmes hebdomadaires de 12 ou 16 heures seront privilégiés.***

*Les modules visés par ce conventionnement **devraient débiter dès le 19 septembre 2022.***

*Les candidats devront également veiller à organiser au moins **trois filières de front** tout au long de l'année. Les opérateurs déjà conventionnés qui sollicitent une augmentation de leur conventionnement actuel ne sont pas concernés par cette exigence dans la mesure où ils devaient la rencontrer pour leur conventionnement initial.*

Le conventionnement sera délivré pour un certain nombre d'heures de formation relevant de la filière FLE à dispenser chaque année civile en journée ou en horaire décalé.

Combien d'heures de formations proposez-vous d'organiser chaque année civile durant la journée ?

Combien d'heures de formations proposez-vous d'organiser chaque année civile en horaire décalé ?

Pour combien d'heures annuelles sollicitez-vous un conventionnement (total des heures proposées en journée et en horaire décalé) ?

Pour quel montant (total des heures sollicitées X 74,21€) ?
(annexer le budget prévisionnel)

Comment envisagez-vous d'organiser vos 3 filières de front tout au long de l'année ?

(Pour information, il est demandé d'organiser 3 filières de front tout au long de l'année. Les opérateurs déjà conventionnés ne sont pas concernés par cette exigence et peuvent compléter les informations relatives à 1 ou 2 filières seulement)

- Filière 1

- En journée, 10h/sem
- En journée, 12h/sem
- En journée, 16h/sem
- En journée, 20h/sem
- En décalé, 6 ou 7h/sem

Adresse du lieu de formation :

Horaire envisagé :

- Filière 2

- En journée, 10h/sem
- En journée, 12h/sem
- En journée, 16h/sem
- En journée, 20h/sem
- En décalé, 6 ou 7h/sem

Adresse du lieu de formation :

Horaire envisagé :

- Filière 3

- En journée, 10h/sem
- En journée, 12h/sem
- En journée, 16h/sem
- En journée, 20h/sem
- En décalé, 6 ou 7h/sem

Adresse du lieu de formation :

Horaire envisagé :

Questions spécifiques pour les nouveaux candidats :
Informations supplémentaires sur la manière dont vous assurerez vos nouvelles missions

- Comment envisagez-vous l'adaptation de vos pratiques actuelles aux exigences du cadre de fonctionnement des formations linguistiques dans le cadre du parcours d'accueil (constitution des groupes d'apprenants effectué par les BAPA, organisation modulaire des formations, référentiels de compétences uniformisés à atteindre sur une durée déterminée, tests d'évaluation à la fin de chaque module ...) ?
- Comment (méthode, outils) envisagez-vous l'évaluation de l'atteinte ou non des compétences attendues en fin de chaque à un module de formation ?
- Disposez-vous des locaux permettant d'accueillir dans de bonnes conditions 20 bénéficiaires ?
OUI –
NON – veuillez préciser le délai après conventionnement qui vous sera nécessaire
- Dans quel délai, après notification de votre conventionnement, serez-vous en mesure de débiter les modules de formations ?

Annexes

Votre demande de subside sera considérée comme recevable à condition de joindre les documents suivants :

- **Les statuts et la preuve de leur publication au Moniteur belge ou la preuve de leur dépôt au greffe du Tribunal de commerce**
- **Une copie soit du conventionnement en Cohésion sociale, soit de l'agrément en ISP, soit de la reconnaissance en Education permanente**
- **L'attestation bancaire de l'ASBL**
- **La copie des comptes annuels 2020 (voir 2021) déposés à la Banque Nationale ou au Greffe du Tribunal de l'Entreprise francophone du Bruxelles**
- **Le budget prévisionnel des activités subsidiées et de l'ASBL (conforme au modèle disponible sur le site <https://ccf.brussels/appel-a-projets/>)**
- **La déclaration sur l'honneur signée par le mandataire de l'asbl (conforme au modèle disponible sur le site <https://ccf.brussels/appel-a-projets/>)**
- S'il existe, le règlement d'ordre intérieur de l'ASBL (ROI)
- S'il existe, le dernier rapport d'activités de l'ASBL

Si vous rencontrez des difficultés pour envoyer les annexes vous pouvez envoyer les compléments à l'adresse e-mail kdekeyser@spfb.brussels en précisant le nom de l'asbl et le type de demande.